



Conseil de sécurité

Soixante-dix-huitième année

9431^e séance

Lundi 9 octobre 2023, à 10 heures

New York

Provisoire

Présidents : M. França Danese/M. Moretti. (Brésil)

Membres :

Albanie	M. Hoxha
Chine	M. Geng Shuang
Émirats arabes unis	M. Abushahab
Équateur	M. Pérez Loose
États-Unis d'Amérique	M. Wood
Fédération de Russie.	M. Nebenzia
France	M. de Rivière
Gabon	M. Biang
Ghana	M ^{me} Oppong-Ntiri
Japon.	M. Ishikane
Malte	M ^{me} Gatt
Mozambique	M. Kumanga
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	Dame Barbara Woodward
Suisse	M ^{me} Baeriswyl

Ordre du jour

Maintien de la paix et de la sécurité de l'Ukraine

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau AB-0601 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



La séance est ouverte à 10 h 5.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

Maintien de la paix et de la sécurité de l'Ukraine

Le Président (*parle en anglais*) : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil de sécurité, j'invite la représentante de la Lettonie et les représentants de la Pologne, de la Roumanie, de la Tchéquie et de l'Ukraine, à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil de sécurité, j'invite les personnes suivantes, appelées à présenter un exposé, à participer à la présente séance : M^{me} Rosemary DiCarlo, Secrétaire générale adjointe aux affaires politiques et à la consolidation de la paix, et M^{me} Joyce Msuya, Sous-Secrétaire générale aux affaires humanitaires et Coordinatrice adjointe des secours d'urgence.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil de sécurité, j'invite également S. E. M^{me} Hedda Samson, Cheffe adjointe de la Délégation de l'Union européenne auprès de l'Organisation des Nations Unies, à participer à la présente séance.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Je donne la parole à M^{me} DiCarlo.

M^{me} DiCarlo (*parle en anglais*) : Le jeudi 5 octobre, le petit village de Hroza, situé dans le district de Kupiansk, dans la région de Kharkiv, a subi l'une des attaques les plus meurtrières menées contre des civils depuis le début de l'invasion à grande échelle de l'Ukraine par la Russie en février 2022. Au moins 52 personnes seraient mortes, lorsqu'un missile a frappé un magasin et un café. Beaucoup d'autres ont été blessées. Cette attaque a anéanti un sixième de la population de Hroza. Aucune famille de cette petite localité n'a été épargnée. Parmi les victimes, on compte des personnes venues rendre hommage à un homme de la région tué pendant l'occupation russe. Les spécialistes des droits de l'homme de l'ONU présents sur le terrain ont pu recueillir les noms de 35 personnes tuées, 19 femmes, 15 hommes et un garçon âgé de 8 ans. Selon les informations qu'ils ont reçues, cette attaque a frappé un site civil. J'exprime à nouveau la ferme condamnation du Secrétaire général de cette attaque odieuse.

Malheureusement, moins de 24 heures plus tard, les civils de la région de Kharkiv ont de nouveau été frappés. Cette fois, des missiles se sont abattus sur

des bâtiments au centre de Kharkiv, la deuxième ville d'Ukraine, et auraient tué un garçon de 10 ans et sa grand-mère de 67 ans. Vingt-huit autres personnes auraient été blessées, dont un nourrisson de 11 mois. Ces attaques ont eu lieu dans une zone remplie de restaurants, d'immeubles d'habitation et d'autres infrastructures civiles.

Les attaques récentes contre Kharkiv alourdissent le bilan déjà insupportable des victimes civiles causées par l'invasion russe, une guerre lancée en violation de la Charte des Nations Unies et du droit international.

Selon le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH), à la date du 5 octobre, plus de 9 806 civils, dont 560 enfants avaient été tués dans cette guerre. Le nombre de civils blessés, confirmé par le HCDH, s'élève à 17 962 personnes, dont 1 196 enfants. Les chiffres réels sont fort probablement plus élevés et, malheureusement, ils continueront d'augmenter si les tendances actuelles persistent.

En effet, ces dernières semaines, les civils et les infrastructures civiles de toute l'Ukraine ont été la cible de tirs quasi incessants. Les habitants de Kherson, de Zaporizhzhia, de Dnipro, de Lviv, de Sumy, de Donetsk, d'Odesa, de Kyïv et d'autres régions continuent de subir des attaques constantes et souvent aveugles. Vendredi, une attaque russe menée à l'aide d'un drone a endommagé un silo à céréales dans le district d'Izmail, dans la région d'Odesa. C'est la dernière d'une série de frappes visant les infrastructures céréalières ukrainiennes. Combinées au retrait de la Russie de l'Initiative de la mer Noire, ces attaques ne détruisent pas seulement les moyens de subsistance des agriculteurs ukrainiens, elles risquent aussi d'avoir des répercussions sur la vie de millions de personnes en proie à l'insécurité alimentaire dans le monde.

Par ailleurs, nous sommes préoccupés par la recrudescence des attaques qui, ces dernières semaines, prennent pour cible les infrastructures énergétiques de l'Ukraine. La Sous-Secrétaire générale aux affaires humanitaires et Coordinatrice adjointe des secours d'urgence apportera plus de détails concernant les mesures prises par l'ONU pour venir en aide aux populations touchées.

Les conséquences immédiates de ces attaques sont claires. Il est tout aussi clair que le droit international humanitaire oblige les parties à un conflit armé à protéger les non-combattants. Il interdit expressément les attaques contre des civils ou des infrastructures civiles. Nous ne nous lasserons pas de condamner de telles attaques, et nous continuerons, sans faiblir, à demander que toutes les personnes responsables d'avoir blessé des civils au cours des hostilités rendent des comptes.

Dans son dernier rapport sur la situation en Ukraine, le HCDH dresse un sombre tableau des graves violations des droits humains dans le pays, la plupart d'entre elles étant attribuées aux forces armées russes. Il s'agit notamment d'actes de violence sexuelle liés au conflit qui auraient été commis par des membres des forces armées et des services pénitentiaires russes. Le rapport, qui couvre la période allant du 1^{er} février au 31 juillet, indique que ces actes correspondent aux schémas de violences sexuelles déjà recensés impliquant les forces et les services russes.

Le HCDH signale que les détentions arbitraires et au secret de civils se sont poursuivies dans les territoires occupés par la Russie et que 996 civils ont subi de telles détentions depuis février 2022. Quatre-vingts d'entre eux sont morts en détention ou ont été retrouvés morts avec des traces de violence sur leur corps, et 468 sont toujours en détention arbitraire ou au secret. Le HCDH a également recensé des cas de détention arbitraire par les forces ukrainiennes, principalement les forces de l'ordre, au cours de la période considérée. Il a interrogé 26 prisonniers de guerre russes, tous des hommes. Douze d'entre eux ont déclaré avoir été victimes d'actes de torture ou de mauvais traitements lors d'interrogatoires menés dans des lieux d'internement et d'évacuation non officiels, avant d'être conduits dans des lieux d'internement officiels.

Le HCDH est par ailleurs préoccupé par la législation récemment adoptée par la Fédération de Russie, qui accorderait effectivement l'amnistie aux militaires russes pour toute une série de crimes pouvant comprendre des violations flagrantes du droit international des droits de l'homme ou des violations graves du droit international humanitaire. En vertu du droit international, la Fédération de Russie a l'obligation d'enquêter sur les crimes de guerre potentiels et les violations flagrantes des droits humains commis par ses forces en Ukraine et d'en poursuivre les auteurs. Dans les dernières informations qu'elle a publiées, la Commission d'enquête internationale indépendante sur l'Ukraine fait également état d'une tendance persistante au recours systématique et généralisé à la torture et exprime de nouveau sa profonde inquiétude face à l'ampleur et à la gravité des violations commises en Ukraine par les forces armées russes. La Commission a insisté sur la nécessité d'appliquer le principe de responsabilité.

Depuis le début de cette guerre insensée, nous mettons en garde contre les risques graves qu'elle fait peser sur l'Ukraine, la région et le monde. Ces dernières semaines, les conséquences de la guerre se sont fait sentir dans toute la mer Noire, des informations faisant état de l'utilisation généralisée de mines marines susceptibles de

mettre en péril la navigation civile. Un incident militaire en mer Noire, qu'il soit intentionnel ou accidentel, pourrait déstabiliser davantage la région. Par conséquent, nous appelons de nouveau à la retenue afin d'éviter toute action de nature à aggraver une situation déjà explosive.

Dans l'intervention qu'il a faite devant le Conseil de sécurité le mois dernier (voir S/PV.9421), non seulement le Secrétaire général a évoqué les souffrances que la guerre a infligées au peuple ukrainien, mais il a tiré une nouvelle fois la sonnette d'alarme sur la façon dont l'invasion accentue les tensions et les divisions géopolitiques et met en péril la stabilité régionale. Comme on pouvait s'y attendre et comme on l'avait prédit, ce conflit porte gravement et incontestablement atteinte à la paix et à la sécurité mondiales. Avant le 24 février 2022, le monde était déjà confronté à un paysage extrêmement difficile en matière de conflits, pour utiliser un doux euphémisme. Les risques ont toutefois augmenté de manière exponentielle depuis lors, et le coût se mesure en vies humaines et en destructions, surtout en Ukraine, mais aussi ailleurs. Les dommages sont-ils irréversibles ? Nous n'avons pas d'autre choix que de continuer d'essayer d'inverser cette tendance à toujours plus de dégâts et de souffrances.

Durant la session de l'Assemblée générale de cette année, les Membres de l'ONU ont clairement renouvelé leur attachement aux principes inscrits dans la Charte, notamment le respect de la souveraineté, de l'indépendance et de l'intégrité territoriale de l'ensemble des États Membres. Pour trouver une solution juste à la guerre, il faut respecter cette obligation fondamentale dans les faits, et pas seulement en paroles. Nous connaissons les dangers qui découlent de l'abandon de nos principes fondateurs et du non-respect des normes qui nous unissent. Il n'est pas trop tard pour rétablir l'intégrité de la Charte et du droit international. Si nous ne le faisons pas, le monde sera en péril.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie M^{me} DiCarlo de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M^{me} Msuya.

M^{me} Msuya (*parle en anglais*) : L'attaque perpétrée jeudi dernier contre le village de Hroza, dans le district de Kupiansk situé dans la région de Kharkiv, a été l'une des plus meurtrières depuis l'intensification de l'invasion de l'Ukraine par la Russie, il y a 593 jours. Nous avons tous vu les images terribles et tragiques provenant de cette petite communauté, qui se trouve à 40 kilomètres de la ligne de front. Au total, 52 civils ont été tués et davantage encore ont été blessés. De nombreuses

maisons ont été endommagées ou détruites. Des familles entières ont été décimées. Jusqu'à jeudi dernier, Hroza abritait environ 300 civils. Compte tenu du nombre élevé de pertes en vies humaines, tous les membres de cette petite communauté ont été touchés. C'est exactement ce que la Coordonnatrice résidente et Coordonnatrice de l'action humanitaire des Nations Unies en Ukraine, M^{me} Denise Brown, a entendu de la bouche des habitants lorsqu'elle s'est rendue vendredi dans ce village, moins de 24 heures après l'attaque impitoyable. Depuis lors, l'ONU et les organisations humanitaires sont intervenues aux côtés des autorités locales pour porter assistance à la population après ces attaques atroces. Les travailleurs humanitaires ont apporté une assistance immédiate, y compris un soutien psychosocial aux personnes rescapées. Des matériaux de réparation d'urgence ont été distribués aux personnes dont les maisons ont été endommagées, et des produits médicaux, ménagers, de maternité, de santé reproductive et d'hygiène ont été fournis. Une procédure d'enregistrement est également en cours pour que les habitants puissent bénéficier d'une aide pécuniaire.

Une fois de plus, les civils paient un prix terriblement élevé dans cette guerre effroyable. Selon le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, au 8 octobre, 27 768 victimes civiles, dont 560 enfants, ont été recensées en Ukraine. Nous savons que le bilan réel est probablement beaucoup plus lourd. Je me fais l'écho des propos du Secrétaire général, qui a condamné fermement cette attaque et indiqué que toutes les attaques contre les civils devaient cesser immédiatement. Je joins également ma voix à la sienne pour souligner une fois de plus qu'en vertu du droit international humanitaire, les attaques aveugles ou dirigées contre des civils ou des biens de caractère civil sont strictement interdites. Les parties doivent veiller en permanence à protéger tous les civils et les biens de caractère civil, notamment les habitations, les écoles, les hôpitaux et les autres infrastructures critiques, ainsi que les installations et les biens humanitaires.

Les civils ne sont pas les seuls à faire les frais de cette guerre. Les attaques contre les travailleurs humanitaires, ainsi que contre leurs installations et leurs biens, ont augmenté de façon spectaculaire depuis le début de l'escalade des hostilités en 2022. Le nombre d'acteurs humanitaires qui auraient été tués dans l'exercice de leurs fonctions a presque triplé, passant de quatre en 2022 à 11 depuis le début de l'année. Les organisations humanitaires continuent pourtant d'informer les deux parties de leurs déplacements et des installations qu'elles utilisent, pour que les parties en tiennent compte dans le cadre de leurs opérations militaires

et s'abstiennent de mettre en danger les travailleurs humanitaires ou d'entraver leur action.

La guerre continue en outre de provoquer des ondes de choc bien au-delà des frontières de l'Ukraine. Les frappes russes contre les infrastructures portuaires et les installations de stockage de céréales de l'Ukraine en mer Noire et sur le Danube se poursuivent, de même que les menaces pesant sur la navigation marchande en mer Noire. Les exportations de denrées alimentaires en provenance de la Fédération de Russie et de l'Ukraine par la mer Noire demeurent essentielles pour la sécurité alimentaire mondiale et la stabilisation des prix alimentaires au niveau mondial. Dans un monde où l'insécurité alimentaire va s'aggravant, toutes les sources de nourriture doivent être reliées de façon sûre et durable aux chaînes logistiques mondiales. Il faut que les ports ukrainiens de la mer Noire soient en mesure de fonctionner à plein régime, et la sécurité de la navigation doit être assurée dans le sens des arrivées comme dans celui des départs, en particulier pour les denrées. Les attaques qui se poursuivent contre les ports, la dernière en date remontant à vendredi, et les menaces qui pèsent sur les transports maritimes sont donc parfaitement inacceptables et doivent cesser.

Tant que la guerre durera, les besoins humanitaires en Ukraine persisteront et continueront de croître. L'hiver est à nouveau sur le peuple ukrainien. Les températures ont déjà commencé à chuter et il gèlera bientôt dans presque tout le pays. Le Conseil s'en souvient, les attaques de l'an dernier contre les infrastructures énergétiques ukrainiennes, notamment les centrales électriques et thermiques, ont eu pour effet que des millions de civils se sont retrouvés sans chauffage, électricité ni eau durant les rudes mois hivernaux. Il est préoccupant de constater que des attaques similaires ont déjà été signalées ces dernières semaines. Les femmes et les filles restent touchées de façon disproportionnée par le conflit. Elles sont toujours exposées à l'omniprésence de la violence fondée sur le genre et à des risques exacerbés d'exploitation et d'atteintes sexuelles. Le besoin de services de santé sexuelle et procréative se fait donc de plus en plus marqué.

Malgré toutes ces difficultés et ces menaces, la communauté humanitaire demeure déterminée à tout mettre en œuvre pour apporter aux civils l'aide voulue, aussi longtemps qu'il le faudra. Au cours des huit premiers mois de 2023, quelque 8,3 millions de personnes ont reçu des secours humanitaires en Ukraine, et les préparatifs de notre plan d'intervention pour l'hiver battent actuellement leur plein. Le soutien que nous apportent les donateurs est crucial pour que notre action puisse se poursuivre à cet

égard. Grâce à leur générosité, le plan d'aide humanitaire pour l'Ukraine est aujourd'hui financé à quasiment 52 %. Environ 500 partenaires, qui sont pour la plupart des organisations locales, y compris de femmes, continueront de fournir une assistance vitale, y compris des services de protection. Ils se sont donné pour objectif de venir en aide à 11,1 millions de personnes en 2023. Je leur suis profondément reconnaissante de la bravoure, de l'endurance et de la détermination dont ils font preuve dans des conditions extrêmement difficiles.

Toutefois, il y a encore beaucoup à faire. La communauté internationale doit plaider plus énergiquement en faveur d'un accès humanitaire à tous ceux qui ont besoin d'aide dans toute l'Ukraine. Cela inclut les près de 4 millions de personnes qui vivent dans les zones sous contrôle militaire russe et que nous ne parvenons pas à atteindre.

Plus que tout, le peuple ukrainien a besoin d'une action concertée pour mettre un terme à cette guerre dévastatrice qui n'en finit pas de semer la mort, la destruction et la souffrance.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie M^{me} Msuya de son exposé.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration.

M. Hoxha (Albanie) (*parle en anglais*) : Je remercie la Secrétaire générale adjointe DiCarlo et la Sous-Secrétaire générale Msuya de leurs exposés.

Il faut se figurer la scène : dans un petit village paisible de la région de Kharkiv, un groupe de personnes pacifiques s'est formé pour un repas funèbre. Elles sont unies dans le chagrin d'avoir perdu un enfant du cru. Le café était fermé depuis le début de la guerre, mais il a rouvert exceptionnellement pour les funérailles. En l'espace d'un instant, le café est anéanti, tout est noyé dans une épaisse fumée et l'air est empli de l'odeur insupportable des cadavres en morceaux. Une fois encore, la mort est venue du ciel sous la forme d'un missile balistique de précision. Au total, 52 civils, soit un sixième de la population du village avant la guerre, comme l'a souligné la Secrétaire générale adjointe DiCarlo, ont été balayés, massacrés dans un endroit sans la moindre importance stratégique, hormis qu'il figurait sur la liste des cibles de l'armée russe.

Le massacre de Hroza n'est pas le premier. Il ne sera peut-être pas non plus le dernier, malheureusement, vu que rien ne semble indiquer que cette guerre soit sur le point de finir. En tout cas, il met une fois de plus en évidence le terrible tribut payé par les civils, 20 mois après l'invasion russe. Les 10 000 civils déjà morts et les

innombrables blessés n'ont rien fait pour mériter leur sort, sinon d'être ukrainiens.

Comme dans beaucoup d'autres cas similaires, nous risquons d'entendre la fameuse antienne : ce n'était pas la Russie. C'est pourtant la Russie qui a déclenché et poursuit cette guerre meurtrière non provoquée. C'est elle qui est responsable de crimes horribles et qui viole la loi. C'est aussi elle, en l'occurrence, qui a enfreint la loi ancestrale universelle du respect absolu des personnes en deuil.

Au lieu de donner suite aux appels à faire la seule chose qui soit s'impose et qui soit juste, autrement dit, arrêter la guerre, le Kremlin essaie désespérément de convaincre le monde que le noir est blanc au moyen d'une machine de propagande en surchauffe qui ne recule plus devant rien. Toutes les absurdités sont bonnes. Les présentateurs de journaux télévisés, les porte-voix pro-Kremlin et divers responsables se font concurrence pour vociférer quotidiennement des menaces de toutes sortes et propager de fausses informations en lisant leurs fiches sans queue ni tête. Nous ne connaissons que trop bien les fréquentes diatribes d'un ancien Président qui détaillait ses menaces nucléaires favorites. Nous pensions avoir touché le fond, mais nous faisons erreur.

Le prix Nobel de l'absurdité, s'il existait, irait sûrement à la Vice-Présidente de la Douma d'État, Anna Kuznetsova, qui a déclaré ce qui suit :

« Nos soldats ont trouvé des documents sur la vente d'enfants et d'organes humains d'où l'Ukraine tire 7 % de son budget national, avec l'appui de sociétés militaires privées britanniques et de Coca Cola ».

Il y a vraiment quelque chose de curieux dans cette obsession russe d'inventer des histoires autour de trafic d'organes. Pour ceux qui n'ont pas le temps de faire le calcul, 7 % du budget de l'Ukraine pour 2022, cela représente 4 milliards de dollars, et M^{me} Kuznetsova ne s'est pas étendue sur les prix au détail. Nul ne peut conjurer ridicule et dépravation avec autant de virtuosité. Alexandre Soljhenitsyne, pour sa part lauréat véritable et respecté d'un prix Nobel, avait formulé il y a longtemps déjà la mise en garde suivante :

« Nous savons qu'ils mentent, ils savent qu'ils mentent, ils savent que nous savons qu'ils mentent, nous savons qu'ils savent que nous savons qu'ils mentent, et pourtant ils persistent à mentir ».

Il y a quelques jours à peine, le Président de la Russie a dit que son but était de changer le monde. Pour nous, le changement veut dire aller de l'avant, apprendre des erreurs passées, renforcer la paix, la coopération et l'amitié, investir dans les droits humains et des sociétés

ouvertes, améliorer la vie des gens et, partant, faire du monde un endroit meilleur pour tous et toutes. Toutefois, si le changement signifie mépriser le droit international et la Charte des Nations Unies, attaquer et détruire son voisin, violer les droits humains, ôter les libertés, applaudir, soutenir et fréquenter les dictateurs, nous n'en voulons guère. Ce changement à la mode russe consiste simplement à faire marche arrière, à annuler les progrès et les réalisations et à revenir à des temps depuis longtemps révolus.

Qu'il me soit permis de conclure sur un rappel important. Demain, l'Assemblée générale votera pour élire les nouveaux membres du Conseil des droits de l'homme. On pourrait penser qu'il s'agit d'un de ces nombreux scrutins organisés à New York, qui ne suscitent généralement pas beaucoup l'attention. Ce n'est pas le cas ici. Au contraire, le moment est crucial, car la force et la hauteur des valeurs morales de l'Organisation seront une fois de plus mises à l'épreuve. Ceux qui estiment que les droits humains ont un sens, ceux qui célèbrent le soixante-quinzième anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme, dans laquelle ils voient l'une des avancées les plus importantes de l'histoire humaine, et ceux qui se soucient de la crédibilité du Conseil des droits de l'homme et de son travail, tous devraient y réfléchir à deux fois avant de voter. Je le dis à mes collègues de l'ONU, ici et hors de la salle : attention, ceux qui agressent leur voisin, qui tuent des innocents, qui détruisent délibérément des infrastructures civiles, des ports et des silos à grains, qui déportent des enfants et s'en font une fierté, qui utilisent la torture et la violence sexuelle comme armes et qui font preuve d'un mépris flagrant pour les droits humains n'ont pas leur place au Conseil des droits de l'homme. Par conséquent, l'Assemblée générale, celle-là même qui a montré au monde qu'elle ne tolérerait pas l'agression, a un choix important à faire pour démontrer qu'elle n'est pas prête à recruter un pyromane chez les pompiers. Les décisions ont toujours des conséquences, et il n'y a jamais de mauvais moment pour faire le bon choix.

M^{me} Gatt (Malte) (*parle en anglais*) : Je remercie la Secrétaire générale adjointe DiCarlo et la Sous-Secrétaire générale Msuya de leurs exposés.

Jeudi dernier, nous avons été une nouvelle fois témoins des conséquences tragiques de la guerre d'agression insensée, illégale et non provoquée menée par la Russie contre l'Ukraine. Cette fois, la Fédération de Russie a frappé un café à Hroza, un village de 330 habitants dans la région de Kharkiv, sans aucune preuve indiquant l'existence de sites militaires. Cinquante-deux personnes ont été tuées, dont un enfant. Plusieurs autres personnes ont été

blessées. Il s'agit de l'une des attaques les plus meurtrières contre des civils depuis le début de l'agression russe. Un sixième de la population du village a été décimé. Toutes les familles ont été touchées. Les images bouleversantes de Hroza illustrent les effets dévastateurs de cette guerre sur la population civile ukrainienne. Elles doivent nous rappeler les conséquences de la guerre et de notre résignation à vivre dans un monde où règne la loi du plus fort.

Malte condamne avec la plus grande fermeté ces actes déplorables contre des civils et des infrastructures civiles, que rien ne saurait justifier. Les attaques intentionnelles contre des civils sont interdites par le droit international et constituent des crimes de guerre. Les auteurs de ces atrocités doivent répondre de leurs actes et nous appuyons tous les efforts en ce sens, y compris les procédures en cours devant la Cour pénale internationale et la Cour internationale de Justice. Nous insistons sur le fait que le droit international humanitaire et les règles de conduite des hostilités doivent être pleinement respectés.

Pour terminer, nous soulignons une fois de plus notre conviction que pour parvenir à une paix juste et durable en Ukraine, la Russie doit immédiatement cesser toutes les hostilités. Elle doit retirer complètement et sans condition toutes ses forces et tous ses équipements militaires de l'ensemble du territoire de l'Ukraine, à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues. En attendant, nous resterons solidaires de l'Ukraine et de son peuple.

M. de Rivière (France) : Je remercie la Secrétaire générale adjointe et la Coordinatrice adjointe des secours d'urgence pour leurs interventions.

Une fois de plus, le Conseil est réuni pour réagir à une violation flagrante du droit international humanitaire par l'un de ses membres permanents, la Russie. Comme l'a fait le Secrétaire général dès jeudi dernier, la France a fermement condamnée la frappe de missile russe qui a touché des civils à Hroza, dans la région de Kharkiv, faisant au moins 51 victimes civiles. Elle exprime ses condoléances aux familles et aux proches des victimes.

En frappant ce magasin et ce café où étaient rassemblés des civils ukrainiens pour un repas de deuil, que cherchaient les forces armées russes ? Pourquoi frapper ainsi à dessein, une fois de plus, la population civile ukrainienne ? Rien ne saurait justifier de tels actes, qui sont constitutifs de crimes de guerre. En ciblant ainsi les civils, la Russie poursuit une stratégie de la terreur et cherche à briser le moral de la nation ukrainienne, qui fait face avec courage à l'agression depuis plus de 19 mois. De façon décomplexée, la Russie continue de violer le droit international humanitaire.

Cet acte inacceptable vient s'ajouter à la longue liste d'atrocités dont se rend coupable la Russie depuis le lancement de sa guerre d'agression, et dont est victime chaque jour le peuple ukrainien. Les intervenantes viennent de nous rappeler, à juste titre, le coût humain considérable du conflit. Si la Russie est seule responsable de ce funeste bilan, nous avons, collectivement, le devoir de tout mettre en œuvre pour que cesse cette agression, comme l'écrasante majorité des membres de l'Assemblée générale l'a demandé à plusieurs reprises. Il en va de l'avenir de l'Ukraine, mais aussi de la crédibilité de l'Organisation et du respect des principes au fondement de notre sécurité collective, consacrés par la Charte des Nations Unies.

Par ses violations répétées du droit international, la Russie ne fait qu'aggraver son isolement. L'Ukraine, elle, continue de rallier de plus en plus de pays à sa vision d'une paix juste et durable. Nous continuerons, avec nos partenaires, d'apporter au peuple ukrainien, tout le soutien humanitaire, économique et militaire dont il a besoin pour exercer son droit de légitime défense, consacré par l'Article 51 de la Charte, et préserver sa liberté.

La France poursuivra son engagement pour le respect du droit international humanitaire, en particulier s'agissant de la protection des civils et des infrastructures civiles. Cette attaque, comme l'ensemble des crimes dont s'est rendue coupable la Russie, ne restera pas impunie. Leurs auteurs auront à répondre de leurs actes. La France continuera de fournir un appui aux juridictions ukrainiennes et à la Cour pénale internationale afin de lutter contre l'impunité de tels crimes.

M. Geng Shuang (Chine) (*parle en chinois*) : Je remercie la Secrétaire générale adjointe DiCarlo et la Sous-Secrétaire générale Msuya de leurs exposés.

Comme nous l'ont appris ces exposés, une attaque grave a été perpétrée dans un village de la région de Kharkiv la semaine dernière, causant de lourdes pertes civiles, ce que la Chine juge préoccupant. La protection des civils doit être une priorité absolue en toutes circonstances.

Lors des précédentes délibérations du Conseil de sécurité sur cette question, la Chine a systématiquement appelé les parties au conflit à faire preuve de calme et de retenue, à respecter le droit international humanitaire, à se conformer strictement aux principes de nécessité, de distinction et de proportionnalité, et à tout mettre en œuvre pour assurer la sécurité des civils et des infrastructures civiles. Aujourd'hui, nous réitérons ces appels.

La Chine est vivement préoccupée par la poursuite de la crise ukrainienne et ses répercussions croissantes.

Nous sommes profondément attristés par le fait que les flammes de la guerre et du conflit continuent d'exacerber les souffrances des civils. Nous exhortons toutes les parties concernées à répondre activement et positivement à l'appel à la paix lancé par la communauté internationale, à intensifier leurs échanges, à trouver un consensus et à créer, étape par étape, les conditions d'une reprise rapide des pourparlers de paix. Les pays qui ont une réelle influence sur la situation doivent également jouer un rôle constructif, s'abstenir d'exacerber les tensions et créer un climat propice à la paix. Nous appelons la communauté internationale à œuvrer de concert pour atténuer la crise humanitaire en Ukraine et à fournir une assistance accrue aux civils touchés, afin de les aider à faire face à la crise.

La Chine se tiendra toujours du côté de la paix et du dialogue et s'emploiera activement à faciliter la paix et les négociations. Nous sommes prêts à renforcer le dialogue et la communication avec toutes les parties concernées et à jouer un rôle constructif pour parvenir à un règlement politique définitif de la crise ukrainienne.

M. Pérez Loose (Équateur) (*parle en espagnol*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, d'avoir organisé la présente séance, à la demande de l'Ukraine, conformément aux Articles 34 et 35 de la Charte des Nations Unies. Je salue la présence du Représentant permanent de l'Ukraine dans cette salle. Je remercie de leurs exposés instructifs la Secrétaire générale adjointe aux affaires politiques et à la consolidation de la paix, M^{me} Rosemary DiCarlo, et la Sous-Secrétaire générale aux affaires humanitaires et Coordinatrice adjointe des secours d'urgence, M^{me} Joyce Msuya.

Chaque jour de plus dans cette guerre, cette invasion insensée, est un jour de deuil supplémentaire. Au cours de la semaine de haut niveau, les délégations du Conseil de sécurité et les États Membres de l'Assemblée générale ont envoyé un message fort pour qu'il soit mis fin à cette agression militaire, que les forces d'occupation se retirent et qu'une paix fondée sur le respect de l'intégrité territoriale soit instaurée. Aujourd'hui, nous exhortons une fois de plus la Fédération de Russie à mettre un terme à son invasion, qui continue de causer tant de souffrance et de destruction.

Nous rejetons avec la plus grande fermeté les récentes attaques à Hroza, dans la région de Kharkiv, qui ont touché des zones résidentielles, détruit des infrastructures civiles et tué plus de 50 personnes. Face à de tels événements, l'application du principe de responsabilité est essentielle. Dans ce contexte, nous nous demandons combien d'autres infrastructures critiques devront encore être détruites. Combien de parcs ou d'aires de jeux pour

enfants devront encore être rayés de la carte. Combien d'enfants devront encore mourir avant que la Fédération de Russie ne mette fin à cette invasion absurde ? Nous exigeons le respect du droit international humanitaire.

Enfin, et pour toutes ces raisons, nous insistons une fois de plus sur la nécessité que le Conseil fournisse au Secrétaire général de meilleurs outils pour contribuer à une solution pacifique, basée sur le respect de la souveraineté, de l'unité, de l'indépendance et de l'intégrité territoriale de l'Ukraine, à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues, s'étendant à ses eaux territoriales.

M^{me} Baeriswyl (Suisse) : Je remercie la Secrétaire générale adjointe aux affaires politiques et à la consolidation de la paix, M^{me} Rosemary DiCarlo, et la Sous-Secrétaire générale aux affaires humanitaires, M^{me} Joyce Msuya, de leurs exposés.

L'agression militaire de la Russie contre l'Ukraine a, de nouveau, conduit à de nombreuses victimes civiles. Nous l'avons entendu, la semaine dernière, alors que beaucoup d'habitantes et d'habitants du village de Hroza se réunissaient pour un enterrement, le deuil de ce village dans la région de Kharkiv fut multiplié par une nouvelle attaque dévastatrice. Plus de 50 civils, c'est-à-dire un sixième de la population, dont un enfant, ont tragiquement perdu la vie, et de nombreux autres ont été blessés. Tout le village est ébranlé par les conséquences de cet acte, qui l'a touché en plein après-midi. La Suisse condamne fermement cette attaque. J'aimerais, au nom de la Suisse, présenter nos très sincères condoléances aux victimes et à leurs proches, et je tiens à honorer les efforts inlassables des secouristes et des travailleurs et travailleuses humanitaires, qui se sont mobilisés pour venir en aide suite à cette attaque, comme après tant d'autres et dans des circonstances particulièrement difficiles et traumatisantes.

Cette attaque est l'une des plus meurtrières depuis le début de l'agression. Une fois de plus, nous sommes témoins des terribles conséquences d'un engagement militaire qui fait preuve d'un mépris total pour la vie des civils. Nous constatons que de manière générale, les attaques indiscriminées ne cessent pas ; au contraire, elles ont augmenté au cours de l'été. Les gens dans toutes les régions d'Ukraine continuent de vivre dans la crainte quotidienne d'une prochaine frappe de missile, qui pourrait toucher des bâtiments d'habitation, une école, une crèche ou, comme la semaine passée à Hroza, un café et un magasin ou, à Beryslav, un hôpital. Dès le lendemain de l'attaque dans le district de Kupiansk, une autre attaque a eu lieu dans le centre de Kharkiv, où des immeubles résidentiels ont été touchés et détruits, faisant davantage de victimes.

Ces frappes récurrentes contre des infrastructures civiles, y compris les infrastructures essentielles, sont d'autant plus préoccupantes à l'approche de l'hiver. Nous rappelons que les parties au conflit doivent en tout temps faire la distinction entre civils et combattants, ainsi qu'entre biens de caractère civil et objectifs militaires. Par ailleurs, lorsque des objectifs militaires sont attaqués, les principes de précaution et de proportionnalité doivent être respectés. Les attaques indiscriminées et disproportionnées sont interdites par le droit international humanitaire et doivent cesser immédiatement. Nous réitérons dès lors notre appel à respecter le droit international humanitaire, en particulier en matière de protection des civils, et le droit international des droits de l'homme.

En outre, nous exigeons la justice et la reddition de comptes pour tous les auteurs de ces crimes, à tous les niveaux, lorsque les obligations sont violées. Pour ce faire, il est indispensable de mener des enquêtes crédibles le moment venu, de documenter les violations du droit international et de poursuivre pénalement leurs auteurs. Le déploiement d'une équipe de terrain par le Haut-Commissaire aux droits de l'homme pour enquêter sur l'attaque à Hroza est un pas important et concret dans cette direction. Nous saluons également l'annonce d'enquêtes approfondies, qui sont notamment menées par la Commission d'enquête internationale indépendante sur l'Ukraine, concernant les attaques à l'aide d'armes explosives, les attaques touchant les civils, la torture, la violence sexuelle et fondée sur le genre et les frappes contre les infrastructures énergétiques.

Tant que cette guerre persistera, les civils paieront un prix beaucoup trop élevé. Nous exhortons la Russie à entamer une désescalade de la situation, à cesser ses opérations de combat et à retirer ses troupes du territoire ukrainien. La Suisse reste pleinement engagée pour soutenir les efforts visant à atteindre une paix juste et durable en Ukraine, conforme au droit international, notamment à la Charte des Nations Unies.

Dame Barbara Woodward (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je remercie la Secrétaire générale adjointe aux affaires politiques et à la consolidation de la paix, M^{me} DiCarlo, de son exposé.

Comme nous l'avons entendu, jeudi dernier, nous avons appris, à notre réveil, qu'une nouvelle attaque russe avait été commise contre l'Ukraine. Cette fois, la Russie était responsable de la mort d'une cinquantaine de personnes dans le petit village de Hroza, dont un café a été frappé par un missile. Nous tenons à présenter nos condoléances aux proches des victimes. Comme l'a dit le Premier Ministre de mon pays, cette attaque démontre l'ampleur

de la perversité à laquelle les forces russes sont prêtes à s'abaisser. Ensuite, vendredi, la Russie a frappé Kharkiv. Un garçon de 10 ans a été tué et une vingtaine de personnes ont été blessées. La semaine dernière, le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH) a indiqué dans un rapport qu'entre février et août de cette année, les frappes aériennes russes ont tué au moins 262 civils, en ont blessé 990 autres et ont infligé d'autres dommages économiques et sociaux de grande ampleur.

Le même rapport du HCDH s'est intéressé à l'attaque du 28 juillet 2022 qui a tué une cinquantaine de prisonniers de guerre ukrainiens à Olenivka. Contrairement aux affirmations faites par la Russie à maintes reprises au Conseil, le HCDH a conclu que l'attaque avait été lancée à partir d'un territoire contrôlé par la Russie et que cette dernière détenait ces prisonniers d'une manière qui était contraire au droit international humanitaire. Malgré cela, aujourd'hui, nos collègues russes vont une fois de plus tenter de nous entraîner dans leur monde de désinformation, où les faits sont rejetés, sous prétexte qu'il s'agit de mensonges, et où les mensonges sont présentés comme des faits. Les paroles de la Russie au Conseil n'ont aucune valeur pour celles et ceux qui veulent comprendre l'agression de la Russie contre l'Ukraine et son coût réel. Rappelons donc quelques faits. La guerre d'agression menée par la Russie contre l'Ukraine est illégale, tout comme le contrôle par la Russie du territoire ukrainien à l'intérieur des frontières internationalement reconnues de l'Ukraine. Les éléments de preuve concernant les violations du droit international et du droit international humanitaire commises par la Russie au cours de son invasion ne cessent de s'accumuler. Tout comme les affirmations de la Russie sur l'attaque d'Olenivka ont été réfutées, la vérité éclatera au grand jour en ce qui concerne les mensonges de la Russie.

Nous saluons et admirons la bravoure et la détermination du peuple ukrainien face à cette attaque contre sa souveraineté et son intégrité territoriale. Nous remercions le personnel des Nations Unies, qui recense les violations des droits humains et atteintes à ces droits et les violations du droit international commises par la Russie, montrant ainsi la réalité de l'invasion russe et soutenant les futurs efforts en faveur de la justice. Nous continuerons à appuyer l'Ukraine alors qu'elle exerce son droit de légitime défense et qu'elle rassemble les États Membres en appui à notre objectif commun d'une paix juste et durable, conformément à la Charte des Nations Unies. Nous appelons une nouvelle fois la Russie à mettre fin à son invasion illégale et à se retirer des frontières internationalement reconnues de l'Ukraine.

M. Wood (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je remercie la Secrétaire générale adjointe DiCarlo et la Sous-Secrétaire générale Msuya des exposés qu'elles ont présentés aujourd'hui.

La ville de Bucha, un théâtre à Mariupol, un restaurant et une gare à Kramatorsk, un centre commercial à Kremenchuk, une cathédrale à Odesa et maintenant un café à Hroza. Des milliers de civils ont été tués dans ces attaques. Des écoles, des hôpitaux et des immeubles d'habitation ont été vidés par les forces russes. La communauté internationale doit continuer de demander des comptes et d'exiger la justice. Jeudi dernier, une frappe russe a tué plus de 50 personnes et a fait des dizaines de blessés lorsqu'elle a touché un café et un magasin dans le village ukrainien de Hroza. L'une des victimes, comme nous l'avons entendu tout à l'heure, était âgée de 6 ans. Selon les autorités, les occupants du café s'y étaient réunis pour un repas funèbre à la suite d'un enterrement. Ces personnes s'étaient réunies pour pleurer un mort. Je voudrais que chacun ici prenne un moment pour se rendre compte de ce fait effroyable : des personnes rassemblées pour pleurer leur proche sont aujourd'hui pleurées à leur tour. Il s'agit d'une des frappes les plus meurtrières menées par la Russie contre l'Ukraine depuis le début de son invasion à grande échelle l'année dernière. Comme l'a souligné la Coordonnatrice résidente et Coordonnatrice de l'action humanitaires, les images en provenance de cette localité sont absolument terrifiantes. Nous exprimons notre soutien au travail de la mission de surveillance des droits de l'homme en Ukraine et des enquêteurs locaux qui se sont rendus à Hroza pour collecter des informations et des éléments de preuve qui pourraient attester de crimes de guerre.

Hroza est un village de 350 habitants. Du fait de l'agression russe, 15 % de ses habitants sont morts en une seule matinée. Il suffit d'observer les agissements de la Russie pour comprendre l'étendue du cynisme et de l'hypocrisie de ses dirigeants lorsqu'ils prétendent vouloir une paix négociée. Les missiles russes sont plus éloquentes que les paroles. Alors que la Russie continue de fouler aux pieds le droit international, y compris la Charte des Nations Unies, elle demande maintenant aux pays de soutenir son élection au Conseil des droits de l'homme après en avoir été suspendue par l'Assemblée générale pour avoir commis des violations flagrantes et systématiques des droits humains, ainsi que pour les violations du droit international humanitaire commises pendant son agression contre l'Ukraine.

Le Conseil des droits de l'homme est le principal organe de l'ONU chargé de promouvoir le respect et la protection des droits humains à travers le monde. La

réélection de la Russie au sein de cet organe, alors qu'elle continue ouvertement de commettre des crimes de guerre et d'autres atrocités, serait une vilaine tache qui saperait la crédibilité de cette institution et de l'ONU. Après sa suspension en avril dernier, la Russie aurait pu mettre fin à son mépris flagrant des droits humains. Elle a plutôt choisi de mettre les bouchées doubles. Même si la Russie tente de nier et de rejeter la responsabilité sur autrui, je vais être clair : ce sont ses agissements qui la rendent inapte à siéger au Conseil des droits de l'homme. De quelles preuves supplémentaires la communauté internationale a-t-elle besoin ? Chaque jour, le bilan humain en Ukraine s'alourdit davantage. Chaque jour, de nouvelles horreurs indicibles sont découvertes. Chaque jour, des enfants vivent dans une douleur et une souffrance extrêmes, notamment après avoir été séparés de leurs familles. Chaque jour, la crise humanitaire s'aggrave. Chaque jour, le chaos règne en maître, les missiles et les drones russes semant la mort et la destruction dans leur sillage.

Je termine en rappelant que le droit international interdit de prendre délibérément pour cible des civils et des biens de caractère civil et exige que toutes les attaques respectent le principe de proportionnalité. Les États-Unis appellent une fois de plus la Russie à mettre fin à ses attaques sauvages contre l'Ukraine et à retirer ses forces du territoire internationalement reconnu de ce pays. Seule la Russie a le pouvoir de mettre un terme à la guerre insensée qu'elle a déclenchée.

M. Abushahab (Émirats arabes unis) (*parle en anglais*) : Je tiens en premier lieu à remercier la Secrétaire générale adjointe DiCarlo et la Sous-Secrétaire générale Msuya des exposés fort utiles qu'elles ont présentés aujourd'hui. Je salue également la participation de l'Ukraine à la présente séance.

Les Émirats arabes unis présentent leurs plus sincères condoléances aux familles et aux proches des personnes qui ont perdu la vie à Hroza et Kharkiv. Comme nous l'ont expliqué les intervenantes, la frappe sur Hroza, qui s'est produite pendant un repas de deuil, a été l'une des attaques les plus meurtrières contre des civils en Ukraine depuis février 2022. Selon l'ONU, près de 20 % des habitants du village ont été tués en quelques secondes. Hroza et Kharkiv sont les exemples les plus récents des conséquences inacceptables de cette guerre pour les civils. Dans les deux cas, des enfants et des personnes âgées figuraient parmi les victimes. En moins de deux ans, plus de 27 000 victimes civiles ont été recensées en Ukraine. Ces statistiques, bien que choquantes, ne révèlent pas le coût réel du conflit, notamment pour

les milliers de personnes et de familles dont la vie a été bouleversée pour toujours. Le droit international humanitaire est sans ambiguïté. Les civils et les biens de caractère civil ne peuvent jamais être pris pour cible, et les principes fondamentaux de proportionnalité et de distinction doivent être respectés.

L'ampleur des dégâts et de la destruction des infrastructures critiques dans toute l'Ukraine est une autre source de préoccupation, en particulier à l'approche de l'hiver. L'approvisionnement en électricité et en chauffage au cours des prochains mois sera essentiel pour la santé et la sécurité des civils. Nous rappelons la nécessité de protéger les biens indispensables à la survie de la population civile et l'appel lancé par le Conseil, dans la résolution 2573 (2021), à toutes les parties à un conflit armé afin qu'elles s'abstiennent d'attaquer, de détruire, d'enlever ou de mettre hors d'usage des biens indispensables à la survie de la population civile. Les premiers secours et les organisations humanitaires continuent de fournir des services vitaux aux personnes blessées et déplacées du fait du conflit. Nous soulignons une fois de plus qu'il importe de faciliter leur travail indispensable et insistons sur le fait que toutes les autorités compétentes doivent veiller à ce que les acteurs et les installations humanitaires bénéficient des protections que le droit international humanitaire leur accorde.

Seule la paix permettra de mettre un terme définitif à la souffrance. La quête de paix doit donc être notre objectif ultime. Il y a deux semaines, les dirigeants mondiaux ont lancé cet appel dans la salle de l'Assemblée générale. Chaque pays a un rôle à jouer pour traduire ces paroles en actes. Les Émirats arabes unis continuent d'appuyer résolument tous les efforts sérieux visant à instaurer une paix juste et durable, fondée sur les principes énoncés dans la Charte des Nations Unies, dans le respect de la souveraineté, de l'indépendance et de l'intégrité territoriale de l'Ukraine.

M. Kumanga (Mozambique) (*parle en anglais*) : Je remercie la présidence brésilienne du Conseil d'avoir organisé cette séance d'information. Je remercie également M^{me} Rosemary DiCarlo, Secrétaire générale adjointe aux affaires politiques et à la consolidation de la paix, et M^{me} Joyce Msuya, Sous-Secrétaire générale aux affaires humanitaires et Coordinatrice adjointe des secours d'urgence, de leurs exposés.

Le conflit entre la Russie et l'Ukraine met à l'épreuve les fondements les plus élémentaires du principe de sécurité collective, qui est la raison d'être de l'ONU. Par conséquent, nous sommes tous tenus de contribuer à la

recherche d'une solution commune et acceptable à ce conflit, conformément à la Charte des Nations Unies et à la responsabilité qui incombe au Conseil de sécurité. C'est dans ce contexte que le Conseil, qui a la responsabilité principale du maintien de la paix et de la sécurité internationales, appelle sans relâche à la cessation des hostilités depuis qu'elles ont commencé.

Malgré tous nos appels à ce que cessent les hostilités, nous constatons avec regret que ce conflit se prolonge et a même tendance à empirer, ce qui constitue une grave menace pour la paix et la sécurité locales, régionales et internationales. Plus le conflit s'éternise, plus ses conséquences sont catastrophiques, notamment les difficultés rencontrées en matière de protection des civils. À cet égard, nous appelons une fois de plus les parties en présence à prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer la protection des civils, des infrastructures publiques et des moyens de subsistance, conformément au droit international humanitaire et aux instruments pertinents. La protection des civils en période de conflit armé est au demeurant une pierre angulaire du droit international humanitaire.

La grande majorité des victimes du conflit actuel sont des civils. Nous sommes convaincus que la manière la plus durable de protéger les civils est de prévenir le déclenchement des conflits et, lorsqu'ils surviennent, de les régler de manière pacifique. Dans cette optique, le Mozambique, tout en réaffirmant sa position de principe à l'égard de ce conflit, lance un appel aux parties concernées pour qu'elles y mettent immédiatement fin, qu'elles reprennent les négociations directes entre elles, sans conditions préalables et en toute bonne foi et qu'elles adoptent une approche constructive, inclusive et axée sur des résultats en privilégiant les avantages mutuels plutôt qu'une perspective à somme nulle.

M. Biang (Gabon) : Je remercie la Secrétaire générale adjointe Rosemary DiCarlo et la Sous-Secrétaire générale Joyce Msuya pour leurs exposés respectifs.

Les 52 personnes tuées dans le village de Hroza viennent alourdir le terrible et insoutenable bilan de la guerre meurtrière en Ukraine. Ces dernières semaines, les bombardements et les attaques par drone s'intensifient en Ukraine, ciblant de façon indiscriminée les populations et les infrastructures civiles. Nous sommes préoccupés par les allégations faisant état de risques de destruction des systèmes électriques à l'approche de l'hiver, ce qui plongerait des populations innocentes dans des conditions épouvantables et aggraverait encore plus la situation humanitaire déjà alarmante. Une telle situation serait inacceptable.

Nous réaffirmons que la guerre n'est pas un état de non-droit et appelons les belligérants à faire preuve de retenue et à s'en tenir strictement à leurs obligations en vertu du droit international humanitaire, en épargnant les personnes qui ne prennent pas part aux combats, en s'abstenant d'utiliser des armes de destruction massive et en s'abstenant de brandir le recours aux armes nucléaires.

Les informations relatives à la conclusion de nouvelles alliances militaires, ainsi que le revirement de certains pays concernant leur politique d'armement, constituent autant de signaux préoccupants sur l'ampleur du recul vis-à-vis des engagements internationaux en matière de désarmement et de non-prolifération nucléaires. À cet égard, mon pays souscrit à l'appel du Secrétaire général, relayé et confirmé par le Comité international de la Croix-Rouge, demandant aux États d'imposer de nouvelles règles internationales sur les systèmes d'armes autonomes.

Nous sommes persuadés de l'urgence de définir de nouvelles lignes rouges à l'échelle globale et d'encadrer de façon plus étanche le recours à certains types d'armements en vue de réduire leurs effets inhumains. Nous appelons une fois de plus les parties au strict respect de leurs obligations consenties dans le cadre du droit international humanitaire, à faciliter les mouvements du personnel humanitaire et à permettre un accès sans entrave aux zones et aux populations nécessitant une aide humanitaire.

Nous réitérons notre appel au dialogue en encourageant l'ensemble des parties, y compris les organisations régionales et sous-régionales auxquelles les belligérants sont parties, à créer les conditions permettant des négociations de bonne foi en vue de parvenir à la cessation des hostilités et de garantir une paix durable et la coexistence pacifique en Ukraine.

M^{me} Oppong-Ntiri (Ghana) (*parle en anglais*) : Je remercie la Secrétaire générale adjointe DiCarlo et la Sous-Secrétaire générale Msuya de leurs exposés peu réjouissants sur la situation humanitaire profondément préoccupante qui persiste en Ukraine.

Les affrontements militaires intenses entre les parties belligérantes en Ukraine continuent de susciter de vives inquiétudes quant à la sûreté et à la sécurité des civils dans plusieurs régions du pays. Compte tenu du large soutien international en faveur d'un règlement pacifique du conflit et des appels dans ce sens, il est particulièrement regrettable d'assister à un durcissement du conflit, qui se transforme en une guerre d'attrition et dont les conséquences sur les plans de la sécurité et de la situation humanitaire s'aggravent.

L'attaque au missile sur le village de Hroza dans la région de Kharkiv, le 5 octobre, nous rappelle une fois de plus de manière douloureuse que les civils ukrainiens innocents continuent d'être dans la ligne de mire du conflit et paient le prix le plus élevé dans cette guerre, par leurs vies et leurs moyens de subsistance. Nous saisissons cette occasion pour exprimer nos plus sincères condoléances aux familles de celles et ceux qui ont perdu la vie.

Nous condamnons toutes les attaques prenant pour cible des civils et des infrastructures civiles et insistons de nouveau sur l'obligation qui incombe aux parties belligérantes, en vertu du droit international, de s'abstenir de porter atteinte aux civils. Nous soulignons que les principes humanitaires de distinction, de proportionnalité et de nécessité doivent être respectés à tout moment et sans exception.

Malheureusement, cette attaque, qui a coûté la vie à plus de 50 personnes, dont un jeune enfant, n'est pas un incident isolé mais l'une des nombreuses brutalités qui caractérisent l'agression de la Fédération de Russie contre l'Ukraine et pour lesquelles des comptes devront être rendus. Nous demandons donc instamment que des enquêtes indépendantes, transparentes et approfondies soient menées sur cette attaque et prenons note à cet égard de la réaction rapide du Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme, qui a déployé une équipe sur le terrain en vue de recueillir des informations pertinentes.

Comme nous l'avons déclaré au cours de précédentes séances du Conseil, il n'y a pas d'autre solution que de remporter la paix en Ukraine. Il est dans notre intérêt commun de contribuer à mettre fin au carnage que la guerre a entraîné dans son sillage, et à ses répercussions au niveau mondial. Nous exhortons l'ONU et la communauté internationale à consacrer des ressources et des efforts soutenus en vue de parvenir à la cessation des hostilités militaires. La fin des combats est indispensable et urgente pour ouvrir la voie à une issue politique, car il ne peut y avoir de solution militaire au conflit. Nous restons convaincus que la diplomatie et le dialogue offrent les meilleures chances d'un règlement global et durable du conflit et nous renouvelons notre appui à tous les efforts de paix internationaux.

Pour terminer, nous saisissons cette occasion pour lancer une fois de plus notre appel à la Fédération de Russie pour qu'elle mette fin à son agression contre l'Ukraine et qu'elle respecte sa souveraineté et son intégrité territoriale conformément aux normes et principes du droit international et à la Charte des Nations Unies.

M. Nebenzia (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Je voudrais commencer par exprimer une fois de

plus ma perplexité quant à la présence à cette séance, en tant qu'orateurs, non seulement de la représentante de l'Union européenne, mais aussi des représentants de la Tchéquie, de la Roumanie, de la Pologne et de la Lettonie. Qu'est-ce que leurs déclarations calquées les unes sur les autres vont-elles nous apporter de plus ? Nous l'avons déjà signalé à maintes reprises. Je me demande combien de membres de l'Union européenne s'inscriront pour participer à la séance que nous organisons le 13 octobre sur les transferts d'armes vers l'Ukraine, un sujet qui les concerne directement.

Il y a un mois, le 8 septembre, dans cette même salle, a déjà eu lieu un spectacle antirusse à propos de notre prétendue attaque d'un marché dans la ville de Konstantinovka (voir S/PV.9414). Nos collègues occidentaux ont à cette occasion versé dans le lyrisme, détaillant ce qui s'était passé de toutes les façons possibles. La Représentante permanente du Royaume-Uni a par exemple commencé son discours ainsi :

« Je tiens tout d'abord à condamner une nouvelle attaque effroyable de missiles russes, en début de semaine, sur un marché à Kostyantynivka, dans l'est de l'Ukraine. »

Le Représentant permanent de la France n'a pas fait beaucoup mieux, déclarant :

« [L]a Russie continue d'ignorer le droit international et de bombarder sans relâche de manière intentionnelle des villes et des infrastructures civiles, ce qui est constitutif de crimes de guerre. L'attaque commise contre le marché de Kostyantynivka [...] en est un nouveau témoignage. »

Je ne mentionnerai même pas les Estoniens, Polonais et consorts, qui profitent de toutes les occasions pour exercer leur russophobie. Toutes ces accusations contre notre pays sont consignées dans le procès-verbal de la séance que je viens d'évoquer.

Aujourd'hui, nous savons parfaitement que le massacre de Konstantinovka a été perpétré par l'Ukraine, soit à la suite d'une nouvelle bévue de sa défense antimissiles, soit du fait d'un tir délibéré de missile contre une cible civile. Il serait bien entendu souhaitable d'en savoir plus, mais le régime de Kiev n'a évidemment pas l'intention de mener une enquête, comme il ressort des propos du conseiller du Président ukrainien, M. Podolyak, qui a dit :

« Il est clair pour nous que le missile était russe. Devons-nous examiner chaque débris sous prétexte que quelqu'un a déclaré que l'Ukraine s'attaquait elle-même ? »

Mes collègues occidentaux ne comprennent-ils pas que la junte de Kiev se sert tout simplement d'eux et diffuse par leur biais des informations fallacieuses qui sont ensuite démenties de manière indiscutable ? Ou, ce qui est encore pire, peut-être le font-ils sciemment, se rendant ainsi complices de cette propagande sans précédent et de cette campagne antirusse mensongère. Hélas, le Secrétariat joue parfois aussi au même jeu. Au cours de la séance que je viens de mentionner, le représentant du Secrétariat s'est lui aussi empressé de blâmer la Russie pour l'attaque de Konstantinovka. Nous savons tous d'où proviennent ces informations et sur quelles bases le Secrétariat tire de telles conclusions.

Dans le cadre de la présente séance, nous avons déjà entendu des insinuations abjectes sur l'attaque de missiles contre la gare de Kramatorsk en avril 2022, qui, comme tout le monde le sait maintenant – et ce fait est avéré – a été menée par les forces armées ukrainiennes, sur la destruction de la cathédrale de la Transfiguration à Odessa, touchée par un missile de la défense aérienne ukrainienne, sur l'explosion d'un théâtre à Marioupol, dynamité – comme c'est maintenant tout à fait clair – par des combattants du bataillon Azov, et sur la destruction d'une maternité de la même ville, transformée par les nationalistes ukrainiens en poste de tir. Les exemples de cibles civiles touchées par des missiles de la défense aérienne ukrainienne se comptent par dizaines, voire par centaines. Ces cas sont documentés et publiés sur les réseaux sociaux par les Ukrainiens eux-mêmes, ce qui ne laisse à Zelenskyy et à sa clique aucune chance de tromper l'opinion publique.

Bien entendu, dans le même ordre d'idées, il y a le cas de Boutcha, autre provocation ignoble qui n'a jamais fait l'objet d'une enquête en bonne et due forme. Le Secrétaire général ne nous a pas non plus communiqué les noms des malheureux dont les corps ont été soigneusement étalés dans les rues par les combattants ukrainiens après le retrait des forces russes, dans un geste de bonne volonté tandis que se tenaient des négociations de paix fructueuses à Istanbul. Soit dit en passant, le régime de Kiev s'est retiré de ces négociations, usant notamment pour prétexte cette provocation qu'il avait orchestrée.

Il convient également de rappeler comment le régime de Kiev a tenté par tous les moyens de tourner à son avantage l'épisode de la roquette qui s'est abattue sur le village polonais de Przewodów en novembre 2022, tuant deux personnes. Il a qualifié cet incident d'attaque contre un État membre de l'OTAN, dans le but de provoquer une riposte de l'alliance, allant jusqu'à invoquer l'article 5 du Traité de l'Atlantique Nord. Pourtant, fin août, le Ministre

polonais de la justice Zbigniew Ziobro a tiré un trait sur cet incident, confirmant officiellement l'évidence : c'est un missile ukrainien qui s'est abattu sur le village polonais.

Nous pourrions citer des dizaines de cas similaires, où le Gouvernement ukrainien tente de faire porter la responsabilité des attaques contre des cibles civiles à la Russie, jusqu'à ce qu'on découvre que la version du régime de Kiev n'est qu'un mensonge.

Il existe un autre point commun à la plupart de ces incidents, notamment les plus médiatisés d'entre eux. Par un curieux hasard, ils se sont produits exactement au moment où de hauts responsables politiques occidentaux se trouvaient en Ukraine ou lorsque Zelenskyy était à l'étranger pour quêmander de l'argent ou des armes.

C'est le cas de la frappe qui a touché le marché de Konstantinovka à la veille de la rencontre de Zelenskyy avec le Secrétaire d'État des États-Unis, Antony Blinken, le 6 septembre. Une attaque tout aussi monstrueuse a été perpétrée à Kramatorsk le jour de la visite de la délégation de l'Union européenne, conduite par M. Borrell Fontelles et M^{me} Von Der Leyen, le 8 avril 2022. Le Gouvernement ukrainien a également tenté de convaincre une délégation africaine de haut niveau de la dangerosité des attaques russes sur Kiev par une mise en scène théâtrale incluant des sirènes hurlantes.

Et voilà que la tragédie du village de Groza, qui a justifié la tenue de la séance d'aujourd'hui, s'est produite exactement au moment où M. Zelenskyy s'employait à convaincre l'Union européenne de continuer à soutenir le régime de Kiev dans le cadre du sommet de l'Union européenne qui se tenait en Espagne. Le bruit court parmi les Ukrainiens qu'ils doivent désormais craindre non seulement les missiles de la défense aérienne ukrainienne, mais aussi les visiteurs de Zelenskyy et les visites de celui-ci à l'étranger.

Immédiatement après de tels événements, la délégation ukrainienne s'empresse de demander la tenue d'une séance du Conseil de sécurité, et les pays occidentaux veillent à ce que le Conseil se réunisse immédiatement.

Pour en revenir à l'incident qui s'est produit dans le village de Groza, un certain nombre d'éléments sautent immédiatement aux yeux. Comme nous le savons, au moment de la frappe, les funérailles d'un nationaliste ukrainien de haut rang avaient lieu dans le village. Bien entendu, ses complices néonazis y assistaient. Ce n'est pas un hasard si, sur les photos publiées sur les réseaux sociaux immédiatement après la frappe, la majorité des corps sont ceux d'hommes en âge de servir dans l'armée.

Nous avons déjà rencontré ce genre de situation plus d'une fois. Le régime de Kiev se lamente sur les civils tués à la suite d'attaques contre des hôtels, des auberges, des cafés, des magasins et d'autres lieux, puis peu après on constate la publication d'un nombre considérable d'avis de décès de mercenaires et de soldats étrangers. Quelle coïncidence ! Nous sommes certains qu'il en sera de même pour Groza.

Nous rappelons au Conseil que si le régime de Kiev concentre du personnel militaire en un lieu donné, ce lieu devient une cible légitime pour une attaque, y compris du point de vue du droit international humanitaire. En revanche, le déploiement d'équipements lourds et de systèmes de défense aérienne dans des quartiers résidentiels constitue une violation flagrante du droit international humanitaire et mène à des tragédies telles que celles que nous avons évoquées aujourd'hui. Nous soulignons une fois de plus que la Russie ne mène pas de frappes contre des biens de caractère civil et ne prend pas les civils pour cible. Nos armes de haute précision sont utilisées exclusivement pour détruire la capacité militaire du régime de Zelenskyy et les installations connexes. Et si l'Ukraine utilise des greniers et des infrastructures portuaires pour stocker des munitions et des équipements occidentaux, alors ceux-ci seront également détruits.

Je ne saurais manquer aussi de relever que, tout en mettant en avant les victimes de l'attaque contre le village de Groza et en appelant à la condamner, nos cyniques collègues occidentaux ne voient pas ce qui se passe dans d'autres parties du monde. Vendredi, ils ont bloqué notre projet de déclaration à la presse du Conseil de sécurité concernant l'attaque terroriste perpétrée au cours de la cérémonie de remise des diplômes de l'école militaire de la ville syrienne de Homs, au cours de laquelle plus de 100 personnes ont été tuées. Cette attaque a d'ailleurs été perpétrée au moyen de drones de fabrication française. De même, les pseudo défenseurs occidentaux des droits humains ne remarquent pas les frappes menées régulièrement par les forces armées ukrainiennes dans les zones pacifiques que sont les villes du Donbass, ou les villes de Zaporozie et de Kherson, où il n'y a pas d'installations militaires. Ces frappes sont elles aussi menées depuis longtemps avec des armes occidentales, car les forces armées ukrainiennes ont depuis longtemps épuisé les leurs. Les membres occidentaux du Conseil de sécurité n'ont pas demandé la tenue d'une seule séance du Conseil à ces occasions. Ils ne les voient tout simplement pas.

Notre collègue américain parle des funérailles de Groza, mais pourrait-il se souvenir du bombardement

perpétré par les « vaillantes » forces américaines au cours d'un mariage en Iraq, ou des nombreux autres crimes commis par l'armée américaine contre des civils en Iraq, en Syrie, en Afghanistan et en Yougoslavie ? Il semble que la plus grande hantise de nos collègues américains aujourd'hui soit l'élection de la Russie au Conseil des droits de l'homme. Ce n'est pas une coïncidence, puisque nous voyons tous les Américains faire activement campagne en faveur de notre rivale, l'Albanie. Ayant complètement tombé le masque et ne faisant plus aucun cas des normes les plus élémentaires de la décence, ils utilisent sans vergogne la tribune du Conseil de sécurité pour liguer les autres contre la Russie.

La mission de nos collègues occidentaux est de couvrir, par tous les moyens, le régime de Kiev, à qui ils ont laissé toute liberté de commettre des crimes et des violations des droits humains depuis 2014 et qu'ils aident aujourd'hui en lui fournissant des armes, des munitions et des renseignements, tentant en vain de retarder sa fin peu glorieuse. Nous parlerons de cela en détail à l'occasion de la séance dont nous avons demandé la tenue le 13 octobre. Notre opération militaire spéciale a pour but de mettre un terme à la guerre sanglante menée par le régime contre la population civile du Donbass. Nous mettrons en œuvre cet objectif par des moyens militaires si Kiev et ses parrains occidentaux refusent d'accepter un règlement par des moyens pacifiques.

M. Ishikane (Japon) (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, d'avoir organisé la présente séance. Je remercie également la Secrétaire générale adjointe DiCarlo et la Sous-Secrétaire générale Msuya de leurs exposés.

Comme d'autres membres du Conseil et de la communauté internationale, nous sommes abasourdis d'apprendre qu'au moins 52 civils ont été tués à Kupiansk, dans la région de Kharkiv, en Ukraine. Nous adressons nos sincères condoléances aux familles des victimes et souhaitons un prompt rétablissement aux blessés. Nous nous faisons l'écho de l'appel du Secrétaire général à condamner cette attaque avec la plus grande fermeté. Il ne s'agit toutefois pas d'un cas isolé. Comme l'a expliqué la Secrétaire générale adjointe DiCarlo, des attaques ont été perpétrées contre des villes, des civils, des silos à grains et des infrastructures énergétiques, et il y a eu aussi des cas de détention arbitraire, de torture et de violence fondée sur le genre, entre autres choses. La terrible liste d'actes odieux ne cesse de s'allonger et le nombre de victimes, notamment parmi les femmes et les enfants, ne cesse d'augmenter.

Depuis le début de la guerre d'agression non provoquée lancée par la Russie, de nombreuses victimes civiles sont à déplorer. Comme cela a été indiqué aujourd'hui, plus de 9 800 civils ont été tués. Selon le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, les statistiques montrent que 111 personnes ont été tuées et 443 blessées pour la seule période du 1^{er} au 24 septembre. Il n'est pas nécessaire de rappeler ici que le droit international humanitaire interdit les attaques contre les civils.

Le mois dernier, la Russie a souscrit à la déclaration des dirigeants du Groupe des Vingt, qui comprend l'énoncé suivant :

« Nous appelons tous les États à respecter les principes du droit international, notamment l'intégrité territoriale et la souveraineté, [et] le droit international humanitaire ».

Les tentatives de la Russie d'occulter ses agissements n'aboutiront jamais. Nous tenons à réaffirmer ici que l'application du principe de responsabilité est un impératif incontournable s'agissant des violations du droit international, notamment de la Charte des Nations Unies et du droit humanitaire international.

Cette situation ne se serait pas produite si la Russie n'avait pas lancé son agression illégale contre l'Ukraine en violation du droit international, notamment de la Charte des Nations Unies. Le Japon continuera à se tenir aux côtés de l'Ukraine en vue d'instaurer une paix juste et durable en Ukraine, dans le plein respect des buts et principes consacrés par la Charte des Nations Unies. Nous demandons instamment à la Russie de se retirer immédiatement et sans condition de l'intérieur des frontières internationalement reconnues de l'Ukraine et de ne pas commettre encore plus d'atrocités.

Le Japon est et restera solidaire du peuple ukrainien.

Le Président (*parle en anglais*) : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentant du Brésil.

Je me joins aux autres membres pour remercier la Secrétaire générale adjointe DiCarlo et la Sous-Secrétaire générale Msuya de leurs exposés.

Le Brésil a appris avec consternation et une grande inquiétude que des attaques avaient été perpétrées jeudi dernier dans la région de Kharkiv. Nous exprimons notre solidarité avec les familles des personnes décédées et les dizaines de blessés. Cet acte est un nouvel exemple du lourd fardeau que la guerre fait peser sur la population civile. Des tragédies similaires se répètent avec une

fréquence inacceptable. Nous appelons à nouveau toutes les parties à respecter le droit international humanitaire et le principe fondamental de la distinction entre combattants et civils.

Par ailleurs, il est urgent que les parties déploient sincèrement des efforts en faveur de la désescalade des hostilités sans plus attendre. La poursuite des opérations militaires n'apportera pas de solutions aux causes multiples et complexes du conflit. Le Brésil exhorte les parties à reprendre les contacts, soit directement, soit par l'intermédiaire des bons offices de tierces parties, en vue de lancer des négociations directes qui pourraient permettre de mettre fin au conflit et d'apporter une solution durable aux différends à l'origine de cette terrible guerre. C'est ce qu'espèrent et souhaitent les pays du monde entier, notamment les pays en développement, qui sont touchés par les répercussions de ce conflit.

Le Brésil réaffirme son respect pour la souveraineté et l'intégrité territoriale de tous les États et son engagement en faveur du règlement pacifique des différends. La voie diplomatique est la seule qui offre des perspectives réelles de parvenir à une paix juste et durable, conformément aux buts et principes énoncés dans la Charte des Nations Unies et en tenant compte des préoccupations légitimes de toutes les parties en matière de sécurité.

Je reprends à présent mes fonctions de Président du Conseil de sécurité.

Je donne maintenant la parole au représentant de l'Ukraine.

M. Kyslytsya (Ukraine) (*parle en anglais*) : Je prends acte de la présence du représentant du régime russe criminel, qui occupe le siège permanent de l'Union soviétique.

La nature terroriste de ce régime s'est à nouveau manifestée le 5 octobre par un nouveau massacre de civils ukrainiens, cette fois-ci dans le village de Hroza. Je voudrais tout d'abord remercier toutes les personnes qui ont exprimé leurs condoléances pour les victimes de cette horrible attaque russe, l'une des plus meurtrières depuis le début de l'invasion russe.

Au moins 52 habitants, dont un enfant de 6 ans, ont été tués par un missile russe Iskander qui a frappé un café et un magasin situé dans le même bâtiment. Six personnes ont également été blessées et quatre autres, dont deux enfants, sont portées disparues. Le café était plein de gens qui participaient à une réception après un enterrement. Il s'agissait de civils et d'habitants de la localité venus

rendre hommage à Andriy Kozyr, un soldat ukrainien tué au combat l'année dernière et initialement enterré dans une autre région, Hroza étant sous occupation à l'époque. Récemment, son fils Denys a décidé de l'enterrer dans son village natal. Jeudi dernier, les Russes ont également tué Denys, ainsi que toute la famille, y compris sa femme, sa grand-mère, son grand-père et sa belle-mère.

Hroza est un petit village situé à une trentaine de kilomètres à l'ouest de Kupiansk, une ville qui a été libérée l'automne dernier et que la Russie tente désespérément de reprendre à tout prix. Ce qui est particulièrement tragique s'agissant de cette horrible attaque est qu'au moyen d'une seule frappe, la Russie a tué des membres de presque toutes les familles de Hroza. Selon une habitante de la région :

« Avec un seul missile, ils ont enterré tout le village. Dans chaque maison, il y a un cercueil – dans certaines, il y en a même trois ou cinq. Il ne reste que quelques personnes en vie dans le village ».

En Ukraine, nous avons toujours en mémoire des histoires similaires où des localités entières ont été rayées de la carte. Ces localités ont été détruites et leurs habitants ont été tués. Cela s'est passé il y a 80 ans, lors de l'invasion nazie de l'Ukraine. Aujourd'hui, la Fédération de Russie entre dans la peau de son héros, le Troisième Reich, en tuant des personnes, en essayant d'annexer des territoires et en alimentant les sentiments impériaux et le sentiment de supériorité des Russes. Elle essaie également de se blanchir de son agression en prétendant qu'elle se défend contre des attaques imaginaires.

C'est exactement ainsi que Poutine explique sa guerre d'agression – comme une forme de défense, sans se soucier le moins du monde à quel point cela peut sembler absurde à celles et ceux qui l'écoutent en dehors de la Russie. « Ils ont commencé la guerre, et nous avons utilisé la force et nous continuons à l'utiliser pour y mettre fin », a-t-il déclaré à ses marionnettes au sein du soi-disant Parlement russe en février de cette année. « Aujourd'hui, une véritable guerre a été déclenchée contre notre patrie », a-t-il affirmé aux personnes qui assistaient à un défilé militaire par la suite en mai. Tous ces discours démontrent que le régime russe suit les traces de ses prédécesseurs nazis, qui étaient convaincus qu'

« il est toujours facile d'entraîner le peuple, que ce soit dans une démocratie, une dictature fasciste, un parlement ou une dictature communiste. Qu'il soit en mesure de faire entendre sa voix ou non, le peuple peut toujours être converti à la cause des dirigeants. C'est facile. Il suffit de dire aux individus qu'ils sont attaqués et de dénoncer les pacifistes pour leur manque de patriotisme, et pour

avoir exposé le pays au danger. Cela marche de la même manière dans tous les pays ».

C'est ce qu'a déclaré le criminel de guerre nazi Hermann Göring au psychologue Gustave Gilbert lors des procès de Nuremberg.

Nous saluons le message fort de la Coordonnatrice résidente et Coordonnatrice de l'action humanitaire des Nations Unies pour l'Ukraine, M^{me} Denise Brown, qui a condamné cette frappe russe odieuse comme une autre conséquence barbare de l'invasion russe et nous a rappelé qu'une attaque délibérée contre des civils ou des biens de caractère civil constitue un crime de guerre. Comme l'a déclaré le Secrétaire général en réponse à la frappe russe, « les attaques contre les personnes et les infrastructures civiles sont interdites par le droit international » (SG/SM/21974). Nous l'avons vu tout au long de la guerre d'agression russe contre l'Ukraine, la Russie fait peu de cas des normes du droit international. Qui plus est, la population et les biens civils restent des cibles délibérées pour les forces russes. Le jour même du massacre de Hroza, deux civils ont été tués à Kherson par des tirs d'artillerie russes. Le lendemain, le 6 octobre, la Russie a frappé un immeuble résidentiel à Kharkiv, tuant un garçon de 10 ans et sa grand-mère. Ces attaques se produisent tous les jours et le seul moyen de les arrêter est de priver la Russie de sa capacité d'attaque. Telle est la tâche principale dont s'acquittent les forces armées ukrainiennes, notamment en utilisant les armes que nous fournissons nos alliés afin de réduire le potentiel militaire russe et de limiter ainsi sa capacité de mener des guerres agressives.

La Russie, quant à elle, tente de saper notre potentiel humain, s'attaquant au droit de l'Ukraine et des Ukrainiens et Ukrainiennes à exister. Et ce pays qui continue à tuer des Ukrainiens et Ukrainiennes tous les jours se présente maintenant comme candidat aux élections du Conseil des droits de l'homme, qui auront lieu demain, le 10 octobre. Il y a 18 mois, comme cité dans la résolution ES-11/3 de l'Assemblée générale, le droit de la Russie de siéger dans cet organe a été suspendu en raison des

« violations flagrantes et systématiques des droits de l'homme et des atteintes à ces droits et des violations du droit international humanitaire commises par la Fédération de Russie lors de son agression contre l'Ukraine » (résolution ES-11/3 de l'Assemblée générale, deuxième alinéa du préambule).

La Russie a réagi à cette décision en intensifiant son agression et en augmentant le nombre de ses attaques délibérées contre des civils. Alors qu'elle continue de tuer des civils chaque jour, tout vote en faveur de sa candidature sera une balle dans le corps de l'ONU, déjà mutilé par

elle. Nous croyons en la sagesse et en l'intégrité morale de la communauté des Nations Unies pour empêcher que cela ne se produise.

La terreur a ouvert trop de fronts contre l'humanité. Deux jours après l'horreur de Hroza, nous avons vu des images effroyables en provenance d'Israël : des milliers de missiles dans le ciel d'Israël, des gens tués en pleine rue, des voitures à bord desquelles se trouvaient des civils criblés de balles, des otages victimes d'exactions. En Ukraine, nous sommes particulièrement sensibles à ce qui s'est passé en Israël, parce que c'est exactement ce que la terreur russe a amené dans les rues des villes et des villages ukrainiens. Lorsque de telles attaques terroristes se produisent, tous ceux et toutes celles qui attachent de l'importance à la vie doivent être solidaires. Notre position est absolument claire : partout dans le monde, toute personne qui sème la terreur et la mort doit rendre des comptes.

L'attaque terroriste contre Israël a été minutieusement préparée et le monde entier sait quels commanditaires de la terreur ont pu encourager et organiser cette attaque, dont ils espèrent tirer profit dans le cadre de leur propagande. D'après certains rapports des services de renseignement, la Russie aurait déjà transféré des armes au Hamas. L'objectif est clair et simple : étayer les fausses informations que le Kremlin diffuse désespérément au sujet de l'aide militaire à l'Ukraine. Dans le cadre de la campagne de désinformation du Kremlin, ces fausses informations pourraient servir de base à de prétendues « enquêtes » diffusées dans les médias occidentaux. Pour les rendre plus convaincantes, la Russie pourrait utiliser Ruslan Syrovyi, transfuge du service ukrainien des gardes-frontières, qui s'est avéré être un agent russe de longue date. Il ne sera pas surprenant que l'envoyé de Poutine utilise, dans cette salle vendredi, ce récit sur les armes envoyées à l'Ukraine qui réapparaissent au Moyen-Orient.

Israël a tout à fait le droit de se protéger contre la terreur. Il en va de même de tous les autres États. Il est très important que le monde entier réponde à la terreur de manière unie et fondée sur des principes. Comme l'a déclaré le Président ukrainien à la suite de la tuerie de Hroza,

« Nous nous rendons compte que les mots ou les documents peuvent difficilement arrêter ce mal. Mais la défense aérienne le peut. De même que l'artillerie, les missiles et les équipements blindés. Et les soldats ukrainiens qui repoussent les assauts russes et parviennent à avancer. Et les sanctions imposées par la communauté internationale à la Russie pour ses actes de terrorisme. Et la justice internationale... ».

L'Ukraine et ses civils ont besoin d'une protection viable contre les atrocités russes et nous espérons que le monde se concentrera sur le renforcement des capacités que le Président Zelenskyy a mentionnées plutôt que de consommer de la propagande russe et de regarder de nouvelles émissions de Mosfilm comme celle prévue dans cette salle le 13 octobre. Poutine a déclaré, clairement et sans équivoque, qu'il souhaitait tuer l'Ukraine. Et ce n'était même pas un lapsus freudien. Au contraire, il se rendait parfaitement compte de ce qu'il disait lorsqu'il a affirmé, dans le cadre de ce qu'on appelle le Club de discussion Valdaï, le 6 octobre, que « si les livraisons de matériel de défense occidental cessaient demain, l'Ukraine n'aurait plus qu'une semaine à vivre ». Il a tenu ces propos le jour même où ses troupes ont tué 52 personnes dans le village de Hroza. Le rétablissement de la justice et l'obligation faite à la Russie de rendre des comptes seront des éléments clefs d'une paix et d'une sécurité globales, justes et durables dont le monde entier bénéficiera.

Il s'agit de l'un des 10 points de la formule pour la paix, le plan que l'Ukraine a proposé comme modèle universel pour restaurer l'ordre fondé sur des règles et le respect des normes du droit international et des principes consacrés par la Charte des Nations Unies. Ce devrait être un outil efficace non seulement pour mettre fin à la guerre d'agression de la Russie contre l'Ukraine, mais aussi pour régler et prévenir n'importe laquelle des multiples crises liées à la guerre qui touchent les peuples et les nations à travers le monde.

Je voudrais répéter le message que mon président a délivré dans cette salle en septembre, à savoir que chaque pays peut faire preuve de leadership dans le cadre d'un, de plusieurs, voire de tous les points de la formule pour la paix. Nous invitons chacun et chacune à participer à sa mise en œuvre.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à Mme Samson.

M^{me} Samson (Union européenne) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de prendre la parole au nom de l'Union européenne et de ses États membres. La Macédoine du Nord, le Monténégro, l'Albanie, l'Ukraine, la République de Moldova et la Bosnie-Herzégovine, pays candidats, la Géorgie, pays candidat potentiel, l'Islande, pays de l'Association européenne de libre-échange membre de l'Espace économique européen, ainsi que Monaco et Saint-Marin s'associent à cette déclaration.

Je remercie la présidence brésilienne de l'occasion qui m'est donnée de m'adresser au Conseil de sécurité. Je remercie également la Secrétaire générale adjointe DiCarlo et la Sous-Secrétaire générale Msuya des informations qu'elles ont fournies.

Le mois dernier, le Président du Conseil européen a décrit l'Ukraine comme une scène de crime. Ces derniers jours, nous avons été les témoins de nouveaux crimes abominables. La violence effroyable de la Russie contre la population civile ukrainienne ne montre aucun signe d'apaisement. Jeudi dernier, une attaque a visé un café et une épicerie dans le village de Hroza à Kupiansk, dans la région de Kharkiv, tuant 52 personnes, dont un enfant, et en blessant beaucoup d'autres. Un jour plus tard, une frappe aérienne sur un immeuble d'habitation à Kharkiv a tué un garçon de 10 ans et sa grand-mère et blessé des dizaines d'autres personnes. Il s'agit d'attaques odieuses contre des civils innocents, qui s'ajoutent aux attaques quotidiennes et aveugles de la Russie près des lignes de front. Depuis qu'elle s'est retirée unilatéralement de l'Initiative de la mer Noire, la Russie a également intensifié ses attaques contre des biens civils, notamment des installations destinées à l'exportation des céréales ukrainiennes.

Les mécanismes de surveillance internationaux, notamment la mission de surveillance des droits de l'homme en Ukraine et la Commission d'enquête internationale indépendante sur l'Ukraine, ont conclu que la Russie s'était rendue coupable de nombreuses violations du droit international humanitaire et du droit international des droits de l'homme en Ukraine. Le Haut-Commissariat aux droits de l'homme a confirmé que 9 614 civils ont été tués dans le cadre de l'agression russe. Les chiffres réels sont à n'en pas douter beaucoup plus élevés. Nous exhortons une nouvelle fois la Russie à respecter le droit des droits de l'homme et le droit international humanitaire. Les attaques délibérées contre les civils sont des crimes de guerre. Tous les responsables, auteurs et complices de ces atrocités devront rendre des comptes. L'Union européenne reste fermement déterminée à faire en sorte que la Russie réponde pleinement de son agression contre l'Ukraine.

L'Union européenne salue la force, le courage et la résistance du peuple ukrainien. Nous sommes résolument solidaires de l'Ukraine et continuerons de la soutenir et d'appuyer sa souveraineté et son intégrité territoriale. La Russie doit retirer immédiatement, complètement et sans condition toutes ses forces et tout son matériel militaire de l'ensemble du territoire ukrainien à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues. L'Ukraine exerce son droit naturel de se défendre et de reprendre le contrôle total de son territoire.

La communauté internationale a exprimé à maintes reprises le souhait que soit instaurée une paix globale, juste et durable en Ukraine, conformément à la Charte des Nations Unies, aux résolutions de l'Assemblée générale

et au droit international. L'Union européenne continuera de s'employer à mobiliser l'appui international le plus large possible aux principes et objectifs clés de la formule ukrainienne pour la paix. Quelle qu'elle soit, une initiative en faveur d'une paix durable en Ukraine doit être fondée sur le respect total de son indépendance, de sa souveraineté et de son intégrité territoriale à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues.

Le Président (*parle en anglais*) : Conformément à la note du Président publiée sous la cote S/2017/507, sur les méthodes de travail du Conseil de sécurité, je rappelle à tous les orateurs et oratrices qu'ils sont priés de limiter la durée de leur intervention à cinq minutes afin que le Conseil puisse mener ses travaux avec diligence.

Je donne maintenant la parole au représentant de la République tchèque.

M. Kulhánek (République tchèque) (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, d'avoir convoqué la présente séance et de me donner l'occasion de prendre la parole au Conseil de sécurité au nom de la Tchéquie. Je tiens également à remercier nos deux intervenantes de leurs exposés.

Nous sommes tenus de nous élever, une fois de plus, contre les atrocités indicibles que la Russie commet au quotidien contre le peuple ukrainien. Jeudi, l'armée russe a lancé un assaut brutal sur le village ukrainien de Hroza, fauchant tragiquement quelque 60 civils innocents qui s'étaient réunis pour faire leurs adieux à un soldat, défenseur de son pays. Fait bouleversant, parmi les victimes se trouvait un enfant de 6 ans. À cause d'un seul acte odieux, c'est un habitant sur six, à Hroza, qui a perdu la vie. Dès le lendemain, la Russie a pilonné des immeubles résidentiels à Kharkiv, faisant plus de morts et de blessés encore parmi les civils. Et pourtant, ce même jour, le Président russe a tenté de nous convaincre que la Russie n'était pas à l'origine de cette guerre brutale contre l'Ukraine et qu'elle essayait au contraire d'y mettre fin. Comment pourrait-on le croire, alors que la Russie mène depuis 10 ans une guerre contre l'Ukraine, dont elle annexe et occupe des pans du territoire souverain tout en prétendant qu'elle ne cherche pas à engranger d'autres conquêtes ?

Ces assertions sonnent creux : la Russie continue d'occuper l'Ukraine, de mener ses opérations militaires contre le pays, d'attaquer des biens de caractère civil et des infrastructures civiles critiques, notamment des ports et des installations céréalières vitales pour approvisionner le monde en alimentation, et de tuer des civils avec cynisme et sans discernement.

Une fois de plus, nous appelons la Russie à cesser immédiatement son agression contre l'Ukraine et à retirer ses forces du territoire ukrainien. Nous réaffirmons notre plein appui à la souveraineté et à l'intégrité territoriale de l'Ukraine à l'intérieur de ses frontières et eaux territoriales internationalement reconnues.

Les crimes de guerre, notamment les attaques contre les civils commises la semaine dernière, ne sauraient rester impunis. Tous les responsables devront rendre des comptes.

La Tchéquie continuera d'aider l'Ukraine et ses citoyens dans leur défense légitime contre l'agression russe et dans leur combat pour libérer tous les territoires occupés. Nous appelons tous les pays épris de liberté, de respect mutuel, de souveraineté, de coopération, de coexistence pacifique et du respect de la vie humaine, autant de composantes fondamentales des relations internationales, à se joindre à nous.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de la Roumanie.

M. Feruță (Roumanie) (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, de me donner l'occasion de prendre la parole au Conseil de sécurité aujourd'hui.

Les attaques contre les civils et les infrastructures civiles sont interdites par le droit international humanitaire et doivent prendre fin immédiatement : voilà une des phrases que nous utilisons désormais le plus souvent dans nos déclarations, au Conseil de sécurité comme à l'Assemblée générale. Et pourtant, ces attaques odieuses continuent de se produire. Les attaques aveugles contre des civils menées le 5 octobre dans le district de Kupiansk, dans la région de Kharkiv, et, le lendemain, contre un autre bâtiment résidentiel de la ville de Kharkiv, portent la marque de l'agresseur que l'Ukraine affronte depuis 19 mois.

D'après les chiffres fournis par le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, la guerre illégale déclenchée par la Russie a fait près de 10 000 morts parmi les civils. Les civils doivent pouvoir se sentir à nouveau en sécurité et les attaques aveugles doivent cesser. La vie est devenue incroyablement difficile pour ces civils, d'autant que l'hiver approche à grands pas et que les infrastructures civiles critiques ont été endommagées par des bombardements antérieurs.

En outre, dans la nuit du 5 au 6 octobre, des silos à grains et des camions situés près du Danube, à la frontière entre l'Ukraine et la Roumanie, ont subi des attaques au drone. Il s'agit là d'une violation délibérée de plus du droit international et du droit international humanitaire, et d'une tentative manifeste d'empêcher le monde de recevoir des céréales. Les ports situés sur le Danube

représentent une option de substitution pour exporter les céréales d'Ukraine. Face aux tentatives d'augmenter artificiellement le prix mondial des céréales en entravant la mise en œuvre de l'Initiative de la mer Noire, la Roumanie fera sa part d'efforts pour appuyer les pays dans le besoin.

La Roumanie a un message pour tous les États Membres de l'ONU : nous ferons tout ce qui est en notre pouvoir, aux côtés de nos partenaires européens, pour ramener la sécurité et le calme sur le marché mondial de l'alimentation. La Roumanie a facilité l'exportation de plus de 27 millions de tonnes de céréales ukrainiennes et nous nous emploierons à faire plus encore.

En guise de conclusion, la Russie est l'agresseur. Ses actions s'appuient sur l'emploi illégal de la force et représentent des violations graves des normes et principes suprêmes du droit international consacrés, avant tout, par la Charte des Nations Unies. La Roumanie est foncièrement convaincue que justice doit être rendue pour tous les crimes fondamentaux commis dans le contexte de cette guerre, y compris le crime d'agression.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de la Pologne.

M. Szczerki (Pologne) (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, de donner à la Pologne l'occasion de contribuer à la séance d'aujourd'hui. Je remercie également la Secrétaire générale adjointe Rosemary DiCarlo et la Sous-Secrétaire générale Joyce Msuya de nous avoir fourni des informations actualisées sur le statut de la guerre d'agression de la Russie contre l'Ukraine.

Je voudrais tout d'abord exprimer les graves préoccupations que suscite chez la Pologne l'érosion du système de sécurité mondiale. La vague de violence au Moyen-Orient, déclenchée par l'attaque terroriste menée actuellement contre Israël, ne fait qu'aggraver l'ampleur de l'insécurité en se greffant à la guerre en Ukraine, sujet de la séance d'aujourd'hui. Dans ce contexte, la Pologne conserve une position ferme et claire : nous sommes du côté du droit international, y compris le droit universel des peuples attaqués à la légitime défense, dans le respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de tous les États. Nous condamnons le terrorisme sous toutes ses formes et dans toutes ses manifestations, et appelons à respecter le droit international humanitaire.

Dans le contexte de la discussion d'aujourd'hui, la Pologne se joint à la communauté internationale pour condamner sans ambiguïté le nouveau massacre de civils innocents perpétré par les forces d'agression dans le village de Hroza il y a à peine quelques jours. Il aura suffi

d'un seul missile pour anéantir près d'un sixième de la population de Hroza et, comme l'ont précisé de nombreux reportages, pas une famille du village ne s'est vu épargner l'horreur de perdre un être cher. Parmi les personnes tuées dans l'attentat se trouvait également un employé de l'organisation polonaise Humanitarian Action, qui s'occupait de personnes âgées sur place, un autre exemple terrible des pertes en vies humaines parmi les travailleurs humanitaires, comme l'a indiqué par la Sous-Secrétaire générale.

Il a été dit à maintes reprises dans cette salle qu'un comportement aussi honteux n'est pas digne d'un membre permanent du Conseil de sécurité. La Russie suit l'exemple donné par le tristement célèbre impérialisme moscovite en portant gravement atteinte à la paix et à la sécurité internationales et en utilisant son pouvoir pour bloquer toute mesure visant à remédier à ses transgressions. Cela m'amène à une observation plus générale : les actes de la Russie sapent la confiance dans le système des Nations Unies, une confiance dont nous avons particulièrement besoin aujourd'hui. Lorsque le système de sécurité internationale est fragilisé, tous les États Membres, surtout ceux qui se sont vu confier des responsabilités particulières, doivent agir de manière à consolider la crédibilité du multilatéralisme, et non à l'affaiblir. Tel est l'appel que la Pologne lance à tout le monde.

Contrairement à ces attentes, la Russie, qui conserve ses droits et privilèges en tant qu'État Membre, continue d'avoir un comportement destructeur en ce qui concerne tous les travaux du système des Nations Unies. Autrement dit, la démarche agressive de la Russie ne se limite pas au champ de bataille. Nous le constatons chaque jour ici, à l'ONU. Au lieu de jouer un rôle constructif dans les processus onusiens, la Russie a pour principal objectif de saper l'existence même de l'ordre international fondé sur des règles, qu'elle perçoit cyniquement comme le principal obstacle à la mise en œuvre, en toute impunité, de sa politique d'agression.

Nous constatons toujours malheureusement une absence totale de bonne volonté ou d'intention de la part de la Russie de mettre fin à son agression contre l'Ukraine, et elle reste sourde aux appels que nous lui avons lancés pour qu'elle retire ses forces militaires des territoires du pays voisin qu'elle a occupés. Par conséquent, si nous voulons renforcer la crédibilité du multilatéralisme, nous devons faire en sorte que la Russie réponde de ses violations des principes fondamentaux inscrits dans la Charte des Nations Unies. Nous devons nous ressaisir et défendre fermement les règles auxquelles nous avons tous adhéré si nous voulons prévenir la destruction du système international actuel.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à la représentante de la Lettonie.

M^{me} Pavļuta-Deslandes (Lettonie) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de faire la présente déclaration au nom des trois États baltes : l'Estonie, la Lituanie et mon pays, la Lettonie. Nous nous associons à la déclaration faite par la représentante de l'Union européenne.

La guerre d'agression de la Russie contre l'Ukraine, soutenue par le Bélarus, constitue une violation flagrante de la Charte des Nations Unies et une menace pour l'ordre international fondé sur des règles. Nous condamnons fermement la guerre d'agression non provoquée et injustifiée de la Russie contre l'Ukraine, et nous appelons la Russie à retirer immédiatement, complètement et sans condition ses soldats et son matériel militaire de l'ensemble du territoire de l'Ukraine, à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues. Je tiens à rappeler que c'est la Russie qui porte seule la responsabilité de cette guerre. C'est la Russie qui a déclenché cette guerre, et elle seule peut et doit y mettre fin immédiatement.

Nous observons un schéma clair dans lequel la Russie prend délibérément des mesures pour causer un maximum de souffrances à la population civile ukrainienne et prendre pour cible les infrastructures civiles du pays. Les éléments de preuve de ces attaques s'accumulent. Des civils innocents, y compris des enfants, sont tués ou leurs droits sont gravement violés par les forces armées russes. À ce jour, l'ONU a pu confirmer que près de 10 000 civils ont été tués dans cette guerre d'agression. Il ne s'agit là que d'une partie du nombre réel de victimes, car la Russie continue de restreindre l'accès aux territoires qu'elle contrôle illégalement en Ukraine. Plus de 11 millions de personnes ont dû quitter leur domicile ou fuir le pays. Les bombardements meurtriers du 5 octobre sur le village de Hroza à Kupiansk, dans la région de Kharkiv, ont fait plus de 50 morts, dont un enfant. Il s'agit d'une autre attaque ignoble contre des civils innocents.

Les actes de terreur choquants de la Russie contre la population civile ukrainienne se poursuivent. Les attaques contre la population civile et les infrastructures civiles sont des violations graves du droit international humanitaire et par conséquent, constituent des crimes de guerre. Aussi longtemps que cette situation perdure, la Russie n'a pas sa place au Conseil des droits de l'homme. La Commission d'enquête internationale indépendante sur l'Ukraine a confirmé que des actes de torture, des exécutions, des exécutions extrajudiciaires, des disparitions forcées, des viols et des déportations forcées imputables à la Russie avaient été commis de manière systématique. Il faut arrêter de prendre délibérément pour cible des civils. Ces crimes doivent cesser immédiatement.

Les dirigeants et le personnel militaire russes, ainsi que les auteurs de ces actes et leurs complices doivent répondre de tous les crimes internationaux commis en Ukraine et contre l'Ukraine. Il faut appliquer le principe de responsabilité et rendre justice aux victimes. Il ne saurait y avoir d'impunité pour des crimes de guerre.

Par ailleurs, je voudrais souligner que les menaces faites par la Russie d'annuler sa ratification du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires sont extrêmement irresponsables et compromettent gravement la sécurité internationale. Nous demandons à la Russie de mettre fin à son chantage nucléaire.

Nous sommes à un moment charnière pour l'ordre international. La guerre d'agression menée par la Russie continue de poser de nombreux défis au monde. La communauté internationale ne doit pas accepter la modification par la force des frontières internationalement reconnues. Elle doit s'opposer fermement à l'attaque de la Russie contre les principes et les normes du droit international. Nous continuerons d'apporter tout le soutien nécessaire à l'Ukraine. Le respect de la Charte des Nations Unies est dans l'intérêt vital de tous les États.

La séance est levée à 11 h 55.